

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 02 Avril 2019 à 20 h

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Étaient présents : Mmes PARENT - CHABRIDON – SIGNORET – BILLOUD – COULON - Mrs REVILLON – GUILLEMIN – PANNETIER – PRUDENT – LAMY-PERRET

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Après lecture, le compte-rendu du 14 Mars 2019 a été approuvé à l'unanimité. Mme le Maire demande à ce que soit rajoutée à l'ordre du jour une délibération qui accepte le report de la prise de compétence eau et assainissement collectif par la Communauté de Communes du 1^{er} Janvier 2020 au 1^{er} Janvier 2026, le conseil municipal accepte.

Vote des taxes 201

Mme le Maire explique que nous ne connaissons encore pas les retombées de la baisse progressive, de la taxe d'habitation, des dotations de l'état et de la Communauté de Communes. Néanmoins, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 7 voix pour et 4 voix contre, décide de ne pas augmenter le taux des trois taxes :

taxe d'habitation : 18,87 %

taxe foncière sur le bâti : 15,42 %

taxe foncière sur le non bâti : 43,98 %

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'affectation du résultat suivante :

Le résultat reporté de fonctionnement de 2018 est affecté au compte 002 (recette de fonctionnement) pour un montant de 128 383,83 euros ainsi qu'au compte 1068 (recette d'investissement) pour un montant de 21 458,89 euros et le déficit d'investissement 2018 est affecté au compte 001 (dépense d'investissement) pour un montant de 43 885,75 euros.

Vote du budget 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, accepte le budget tel qu'il a été présenté, le budget illuminations est augmenté de 500 euros (compte 2315) et le compte budget bâtiments (2313) est diminué d'autant. La section de fonctionnement présente un équilibre de 488 810,83 euros et la section d'investissement présente également un équilibre de 313 140,72 euros.

Report du transfert de la compétence eau et assainissement collectif à la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, accepte le report de la prise de compétence eau et assainissement collectif par la Communauté de Communes du 1^{er} Janvier 2020 au 1^{er} Janvier 2026.

Comptes-rendus de réunions

-commission embellissement : Les commandes de fleurs de printemps vont être passées.

La commission a réfléchi pour acheter des candélabres pour le bourg de Fleurville (lotissement, Rue Pasteur, Rue du paradis, Rue Baudelaire), ainsi qu'une rosace pour la chapelle. Le foyer rural financera un candélabre vers la colas et une guirlande en cascade pour la chapelle.

-La dernière réunion du syndicat de cylindrage a eu lieu prévoyant la répartition des encours. Nous devrions avoir une somme d'environ 80 euros.

-Le conseil d'école de Viré a eu lieu dernièrement : rappel du projet d'école autour de 4 axes, les travaux de l'EPAHD s'avèrent assez bruyants, la situation s'améliorera une fois le gros œuvre fini.

Un accès à l'école pour les personnes à mobilité réduite sera aménagé par la salle d'évolution.

Il est prévu un agrandissement de la chaudière bois et des achats pour la cantine.

Il y a de plus en plus d'enfants à la garderie 12 chaque soir voire 17.

L'amicale laïque informe que la kermesse de fin d'année sera déplacée au vendredi soir avec spectacle et soirée dansante.

Questions diverses

- La prise du poteau 51 d'éclairage public de la Rue du Glamont est à changer. Compte tenu du coût (450 euros HT), si la lampe d'éclairage fonctionne nous ne changerons pas la prise, renseignements seront pris auprès du SYDESL.

- Mme le Maire informe qu'une vingtaine de camping-cars vont se garer dans la nuit du 14 au 15 Mai 2019 sur le parking derrière la mairie.

- la ligue de Bourgogne de natation organise une course en eau libre de Châlon-sur-Saône à Mâcon du 29 Août au 1^{er} Septembre 2019. Les organisateurs nous proposent d'être ville arrivée et ville départ les 31/08 et 01/09. La commission animation est disposée à rencontrer les organisateurs afin d'étudier les attentes et les besoins de chacun.

-Mme BADET a rejoint l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, la municipalité acte et lui souhaite la bienvenue.

Le Maire

AVIS

-Le secrétariat de Mairie sera fermé du 15 au 22 avril inclus.

-L'agence postale sera fermé le 09 Avril (formation) ainsi que le 15 et 16 Avril.

-Mme le Maire ne fera pas ses permanences les samedis 6, 13 et 20 Avril.

Urgences au 06 09 36 90 82 ou au 09 79 96 16 92